

7e année N° 161 29 janvier 1955

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 4, place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

INFORMATIONS

LES TRAITEMENTS D'HIVER

Nous englobons sous ce nom tous les soins des arbres fruitiers et de la vigne qui se placent depuis la fin de la chute des feuilles jusqu'aux premières manifestations du débourrement et qui concourent à la destruction des parasites animaux et végétaux.

Ces soins comportent tout d'abord les **opérations de propreté** qui peuvent être exécutées à l'occasion de la taille : principalement enlèvement de tous les fruits desséchés sur les rameaux ou sous les arbres, destruction des pousses ou rameaux morts, extirpation au greffoir des parties chancreuses des plus grosses branches et des charpentières. Cette dernière opération doit être suivie d'un badigeonnage au sulfate de cuivre, ou d'un masticage au sulfate d'oxyquinoléine.

On ne saurait trop insister sur l'importance de ces opérations d'apparence élémentaire.

Les traitements chimiques dont l'utilité a été tour à tour contestée et reconnue, ne s'imposent en fait que dans un certain nombre de cas :

— Présence sur le tronc et les charpentières de mousses ou de lichens ; amoncellement de vieilles écorces crevassées.

— Présence de cochenilles : cochenille à bouclier de la vigne et du pêcher, cochenille « virgule » et cochenille du mûrier sur diverses espèces fruitières, cochenille vineuse du poirier, pou de San José, etc...

— Fortes invasions de pucerons, de psylles ou de chenilles défeuillantes dans le courant de la saison précédente.

PRODUITS DE TRAITEMENTS :

1° Contre mousses, lichens et vieilles écorces : sur les fruitiers à pépins et le noyer seulement :
— huiles d'anthracène, simple ou jaune à 4 % ;
— sulfate de fer en solution à 20 %.

2° Contre les cochenilles :
— sur la vigne et le noyer, huile d'anthracène simple à 4 ou 5 % ;
— sur les arbres fruitiers, huiles jaunes de pétrole à 2,5 %, à 3 % pour la cochenille du mûrier.

3° Contre les pucerons et psylles :
— huiles jaunes de pétrole ou d'anthracène à 3 %, ou colorant nitré seul à 1 %.

4° Contre les chenilles défeuillantes :
— huiles d'anthracène jaunes à 3 % ou colorants nitrés à 1 %.

5° Contre les araignées rouges, sous toutes réserves quant à l'efficacité :
— huiles jaunes de pétrole à 2,5 %.

REMARQUES GENERALES :

a) Les doses d'huiles indiquées ci-dessus sont valables pour des spécialités commerciales de 60 à 70 % de matière active.

Pour les spécialités à 90 % de matière active, diminuer les doses indiquées de 30 % environ.

Pour les spécialités à 45 % environ, majorer de 40 % les doses indiquées.

b) Les traitements chimiques doivent être appliqués de préférence par temps clair et calme sans gelées, notamment sur les fruitiers à noyaux.

La période la plus propice est en général celle des premières belles journées de fin février, mais la douceur de la température cet hiver risque de provoquer un départ précoce de la végétation, aussi est-il prudent, sur pêchers et abricotiers, de prévoir les traitements dès le début de février.

CLIMATOLOGIE

L'ANNEE CLIMATIQUE 1954

L'année 1954, si elle paraît normale dans son ensemble par le total des précipitations (802 mm. 7 à Vénissieux) et la moyenne des températures (11° 21), n'en présente pas moins un certain nombre d'anomalies qui apparaissent dans le détail.

L'hiver 1953-1954 : Si sa moyenne de température est normale, il présente un contraste frappant entre décembre, exceptionnellement doux, surtout dans les premiers jours où l'on note en certains points des températures supérieures à 20° sous abri, dépourvu de gelées (à l'exception du 31) et janvier et surtout février, marqués en leur début de vagues de froid très sévères d'une huitaine de jours.

Les pluies ont été normales ou un peu déficitaires, principalement en décembre, les chutes de neige en plaine rares et limitées au début et à la fin de janvier.

Les brouillards de plaine ont été assez rares après la grande période brumeuse de novembre : une huitaine de jours dans les trois premières semaines de décembre.

Le printemps 1954 : Les trois mois de mars, avril et mai présentent des caractères bien individualisés :

Mars, doux et assez beau, surtout dans la moitié nord-ouest de la région, est partout normalement arrosé, avec un faible excédent dans le sud-est de la région.

Avril, froid, très nuageux et généralement sec, est au contraire très arrosé dans le Jura et les Préalpes ; les bourrasques de neige sont fréquentes, notamment du 16 au 21, on ne note pas cependant de gelées importantes.

Mai présente les caractères typiques du mois de printemps : assez ensoleillé mais présentant une alternance de périodes chaudes (8 au 14, 24 au 28) et de périodes anormalement froides coupées de giboulées fréquentes (1er au 5, 15 au 22) ; les pluies, à peu près partout normales, sont toutefois déficitaires dans le nord-est de la région : Savoies et Ain.

L'été 1954 : Frais dans son ensemble, est marqué d'amples variations de température :

— jusqu'au 14 juin, variable et agité, pluies modérées, températures normales ;

— du 15 au 27 juin, chaud et sec coupé de rares orages ;

— du 28 juin au 16 juillet, anormalement froid et nuageux, coupé de giboulées ; des gelées au sol sont observées sur les plateaux le 8 ;

— du 17 juillet au 6 août, chaud à très chaud (37°2 le 26 juillet à Saint-Pierre-de-Bœuf, Loire), ensoleillé, marqué de vents d'ouest violents, chauds et secs, surtout sensibles dans les vallées nord-sud (effet de fœhn) ;

— du 6 au 27 août des orages de plus en plus fréquents et de plus en plus violents affectent l'ensemble de la région, créant pour ce mois un excédent de pluies exceptionnel : 225 mm. 7 à Lyon-Bron, 356 mm. 1 à la Grande-Chartreuse, 369 mm. 9 à Izernore (plateau du Jura). La température s'abaisse anormalement du 21 au 25.

L'automne 1954 est de toute l'année la seule saison belle dans son ensemble, notamment en octobre et novembre où des records d'insolation de ces mois sont relevés ; la température a été particulièrement élevée en novembre, avec 8°89 de moyenne à Lyon-Vénissieux au lieu de 6°65 de température normale. Les maxima les plus exceptionnels sont observés le 18 octobre : 26° à Tournon (Ardèche), 22° à Saint-Agrève, à 1.150 m. d'altitude, 26° à Montlaur-en-Diois (à 550 m.), 22°4 à Saint-Baudille-et-Pipet (Isère, 1.025 m.).

Les pluies ont été partout plus ou moins déficitaires sauf en fin novembre dans la Haute-Ardèche (392 mm. à Valgorge).

Décembre 1954, qui se rattache à l'hiver 1954-1955, marque le retour aux pluies océaniques tièdes et fréquentes, très inégalement réparties suivant les versants. Le phénomène est particulièrement net dans le nord du Rhône : 146 mm. à Claveisolles, dans les monts du Beaujolais, contre 71 mm. à Chenas, sur leur versant est et surtout dans la Loire : 153 mm. à Chalmazel dans les monts du Forez contre 22 mm. à Montbrison au pied de leur versant est. Cet effet de fœhn est masqué plus au sud par les pluies torrentielles à caractère méditerranéen du 9 décembre : 150 mm. 7 à Tournon, au pied d'un versant sud-est.

Les pluies d'un certain nombre de postes de la région sont notées dans le tableau ci-dessous (en millimètres).

La quantité totale de l'année varie presque de 1 à 5 suivant les régions : 518 mm. à Montbrison et 2.519 à la Grande-Chartreuse.

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
AIN													
Belley	82	94	86	69	53	56	50	248	90	85	122	167	1.202
Anglefort	88	176	138	105	72	76	44	247	135	130	165	219	1.596
Divonne	85	104	52	65	42	56	60	304	104	65	93	221	1.251
Izernore					53	75	79	370	143	118	145	277	
ARDECHE													
St-Marcel-lès-Annonay	27	58	47	24	65	35	30	148	76	45	32	123	711
Saint-Agrève	27	68	69	80	102	65	52	133	52	36	107	106	897
Tournon	30	55	66	44	96	58	27	156	53	63	33	160	841
St-Laurent-du-Pape	22	60	65	38	88	70	30	155	37	92	106	182	946
Valgorge	24	118	171	33	141	102	88	92	33	58	392	73	1.325
DROME													
Triors	32	38	62	46	79	36	45	187	72	66	28	143	834
Luz-la-Croix-Haute	58	43	116	102	70	70	54	133	61	44	117	190	1.058
Montlaur	46	69	138	99	75	48	28	165	62	64	82	160	1.035
Châteauneuf-du-Rhône	29	63	82	40	131	28	24	182	53	41	109	96	879
ISERE													
La Côte-Saint-André	44	47	77	61	66	71	43	187	120	81	75	167	1.038
La Tour-du-Pin	90	58	72	92	77	56	71	176	86	83	83	179	1.122
La Grande-Chartreuse	117	108	162	177	193	334	169	356	262	125	111	405	2.519
Grenoble	64	45	68	107	68	79	71	214	106	46	96	226	1.188
Saint-Baudille-et-Pipet	50	36	46	132	120	137	80	156	93	49	90	212	1.201
LOIRE													
Montbrison	31	37	30	32	70	36	27	107	87	21	18	22	518
Villars	22	15	42	62	83	24	41	154	95	37	35	36	646
Saint-Pierre-de-Bœuf	22	38	42	23	55	39	29	140	48	41	36	147	658
RHONE													
Vénissieux	43	36	42	29	59	26	39	209	94	51	69	108	803
Ecully	26	34	47	33	80	45	51	159	65	49	46	81	717
Chazay	22	41	38	37	54	44	35	182	68	44	28	88	682
Saint-Vérand	37	62	54	43	65	23	34	159	83	42	41	116	760
Chenas	26	45	32	43	71	44	46	172	72	22	43	71	687
Claveisolles	72	67	71	46	53	38	54	180	100	56	63	146	946
Les Sauvages	73	62	76	52	86	37	61	194	104	58	55	97	955
SAVOIE													
Chambéry	63	55	74	96	84	81	59	245	129	80	74	175	1.215
HAUTE-SAVOIE													
Usinens	74	69	65	65	67	74	39	210	120	126	116	146	1.169
Metz	62	82	85	93	106	94	72	240	135	113	123	156	1.359
Groisy	64	86	102	95	89	105	50	253	141	118	129	166	1.397
Thônes	93	144	118	139	116	85	129	297	210	161	142	249	1.891
Douvaine	28	65	47	75	36	56	58	219	99	66	97	112	957

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. Latard.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. Pithioud.